

Au sein de la Région Grand Est, dans un environnement privilégié tant par la qualité du cadre de vie que par la richesse et la variété de son patrimoine, l'Agglomération de Chaumont (45 000 habitants – 63 communes) s'illustre par une politique volontariste soucieuse d'apporter à sa population un cadre de vie répondant aux besoins de chacun.

Dans un écrin de nature, **Chaumont bénéficie d'un cadre privilégié**, loin du stress des grandes métropoles. **La qualité de vie est un concept qui a du sens ici**. Sa ceinture forestière, ses parcs, dont le jardin Agathe Roullot et ses promenades en font une véritable ville à la campagne, **ville où il fait bon vivre**. Ville de l'affiche, Chaumont accueille la biennale internationale de design graphique. Le Signe, Centre national du graphisme, accueille professionnels, étudiants, expositions permanentes... Un équipement qui complète l'offre culturelle déjà fournie avec le cinéma multiplexe « A l'affiche », la médiathèque des Silos « Maison du livre et de l'affiche », le théâtre « Le Nouveau Relax » – scène conventionnée, le conservatoire, les musées, la MJC « Maison des jeunes et de la culture », Les Rendez-vous du cinéma européen, les Journées du patrimoine, le Salon du livre, les concerts... **La vie culturelle, rythmée par des saisons culturelles, couvre tous les domaines du spectacle et des arts plastiques**. L'été, Chaumont Plage et Les Estivales font le bonheur des plus jeunes avec un ensemble d'animations le plus souvent gratuites, en complément d'actions organisées par un tissu associatif dense.

**L'Agglomération recrute pour la Ville de Chaumont en contrat saisonnier.**

## **Des animateurs à temps complet (F/H) Pour les Estivales Chaumont Plage de la Ville de Chaumont**

### **Missions:**

Sous l'autorité du responsable d'équipe, vous serez chargé(e) de :

- L'animation du site et de la surveillance des structures,
- l'accueil et l'encadrement du public enfants, jeunes et familial durant l'été : être en relation avec les familles, appliquer les règles d'hygiène et de sécurité, participer aux réunions et travailler en équipe avec les autres animateurs,
- la mise en place et l'animation d'activités sportifs, ludiques et de loisirs : organisation de jeux et de rencontres sportives, encadrements d'ateliers de créations et d'expressions (arts plastiques, maquillages, danse de l'été...), rendre le lieu accueillant et convivial, être à l'écoute des demandes des usagers, animation micro sur site...

### **Profil:**

#### **Etudiant**

**Les + : titulaire du BAFA, expérience dans l'animation, pratique artistique, culturelle ou sportive...**

- Savoir adapter son comportement face au public,
- savoir accueillir le public dans le respect des règles de sécurité,
- connaître quelques techniques d'animation,
- être ouvert(e), novateur(trice) et autonome,
- avoir l'esprit d'initiative et le sens de la créativité,
- avoir de l'aisance dans les contacts,
- avoir la capacité de travailler en équipe
- être ponctuel(le)

### **Divers:**

Poste à temps complet à pourvoir du 1<sup>er</sup> juillet au 15 août 2026

Travail le week-end

**Rémunération statutaire : 1801.73 € brut + chèques déjeuners.**

**Candidature (lettre de motivation + CV) à adresser avant le 8 avril 2026 à : Monsieur le Président, C'SAM, 5 Avenue Emile Cassez, B.P 32116, 52904 CHAUMONT Cedex 9 ou par mail à [recrutement@agglo-chaumont.fr](mailto:recrutement@agglo-chaumont.fr)**

**Pour tout renseignement complémentaire, contactez Monsieur Philippe GAST, chef de service, au 03.25.30.59.94 ou par mail à [pgast@agglo-chaumont.fr](mailto:pgast@agglo-chaumont.fr)**

L'Agglomération de Chaumont collecte vos données personnelles dans le cadre de votre candidature. Vos données sont traitées à la condition que vous ayez manifesté votre consentement (Article 6.a du RGPD).

Vos données personnelles sont gérées exclusivement par la Direction des Ressources Humaines dans le cadre du processus de recrutement. Vos données ne font pas l'objet de transferts hors du territoire de l'Union Européenne.

Vos données personnelles seront conservées pendant 2 ans ou de votre durée d'activité au sein de la collectivité.

Conformément à la réglementation applicable, vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition, de rectification, d'effacement à la conservation et à la communication sur vos données personnelles. Aussi, vous bénéficiez, en toute hypothèse, du droit de retirer votre consentement à tout moment.

Vous pouvez faire valoir vos droits en contactant : [dpo@cdg52.fr](mailto:dpo@cdg52.fr)

En tout état de cause, vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.